Procès-verbal du conseil d'école du mardi 23 mars 2021
De 18h à 20h en visioconférence sur Zoom

Personnes présentes autorisées à se connecter avec micro et caméra activés :

Le directeur demande aux personnes qui assistent à la conférence de bien vouloir couper leur micro afin de limiter les bruits parasites et de ne pas activer les caméras pour laisser à disposition un flux plus important et éviter ainsi d'éventuels problèmes techniques. Les personnes ci-dessous ont été autorisées à activer à la fois la caméra et le micro.

- **Commune de Drusenheim**:
  - M. Jacky Keller (Maire)
  - Mme Yolande Wolff (Adjointe) excusée
- **Représentants des parents d'élève**
  - Cycle 1 (maternelle) : Mme Julie Bauemler
  - Cycle 2 : Mme Guislaine Schmitt (monolingue) et Mme Christelle Devisse (bilingue)
  - Cycle 3 : Mme Paula Kern (monolingue) et Mme Stéphanie Walter (bilingue)

  Tous les représentants des parents d'élèves sont autorisés à assister au Conseil d'école.
- **Enseignantes** :
  - Cycle 1 (maternelle) : Mme Laure Ceressia
  - Cycle 2 : Mme Audrey Ponin (monolingue) et Mme Delphine Stabnau (bilingue)
  - Cycle 3 : Mme Nadine Kientz (monolingue) et Mme Laetitia Burger (bilingue)

  Toutes les enseignantes ont été connectées à la conférence.
- **Ecole** :
  - M. Christophe Windheiser (Directeur)
  - Mme Julie Delbart (enseignante proposant d'assurer le secrétariat de séance)

  Tous les enseignantes sont dans l'obligation d'assister au Conseil d'école dans le cadre de leur obligation de service.

I. Adoption du précédent procès-verbal.

Le point n'a pas été abordé finalement mais avant publication, le procès-verbal est soumis à l'approbation des représentants des parents d'élèves et de l'adjointe au Maire chargée des écoles. Aucune objection n'ayant été exprimée, on peut considérer le procès-verbal du conseil d'école du premier trimestre de l'année 2020/2021 comme approuvé.

II. Le protocole sanitaire appliqué à l'école.

a) Non brassage des élèves de différentes classes
b) Port du masque pour tous les élèves de l'élémentaire et leurs enseignantes et limitation des entrées de personnes étrangères à l'école.
c) Désinfection des mains aux différents moments de la journée
d) Aération des locaux (15 minutes au moins par heure, la majorité des enseignantes laisse l'aération en permanence)
e) Maintien des distanciations entre élèves de l'élémentaire et adultes.

Ces mesures et leur application rigoureuse ont permis jusqu'à présent d'éviter au sein de l'école toute propagation ou contamination : tant au niveau des élèves que des enseignantes. Nous nous en réjouissons !

Le directeur rappelle aux parents d'élèves, que lorsqu'ils signalent des cas contact ou des cas de contamination il convient désormais de préciser le variant car les protocoles appliqués ne sont pas les mêmes (à savoir Covid 19 / variant anglais /variant brésilien ou Sud-Africain)

III. Les constats suite aux mesures liées au Covid.

a) Au niveau des parents d'élève:

Nous tenons tout d'abord à remercier les parents d'élèves qui dans leur très grande majorité ont fait preuve de beaucoup de sens des responsabilités en nous tenant informés des cas de Covid dans la famille et chez leurs enfants et en respectant scrupuleusement les consignes médicales données par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Ceci nous a, de toute évidence, préservés d'éventuelles contaminations.

b) Au niveau de l'équipe enseignante:

Je tiens aussi, en tant que directeur, à remercier toute l'équipe des enseignantes pour leur engagement sans faille auprès des élèves. Elles ont su faire appliquer les mesures sanitaires au quotidien consciencieusement et avec rigueur, malgré le surcroit de travail que cela a engendré et ont su assurer le suivi pédagogique des enfants confinés, par l'envoi du travail à la maison et par le maintien d'un contact permanent. Les enseignantes ont su adapter leur enseignement pour maintenir une ambiance sereine dans les classes et éviter des tensions trop importantes, répondre à l'anxiété de certains en les rassurant. Il a fallu alterner des activités purement scolaires et des activités plus ludiques. Les enseignantes se retrouvent bien plus fatiguées que d'habitude en fin de période.

c) Au niveau du fonctionnement:

La surveillance accrue des récréations et leur échelonnement ont mobilisé les enseignantes à chaque récréation, les privant ainsi d'une pause souvent nécessaire.
Enfin, les moments conviviaux entre enseignantes ont été réduits au maximum en particulier durant la pause de midi où les enseignantes se sont espacées en s'installant dans différentes salles pour éviter tout risque de contamination. Les conseils de maîtres ne sont plus que par cycle, pour pouvoir assurer la distanciation nécessaire, dans les salles les plus grandes, toutes fenêtres ouvertes.

d) Au niveau des élèves:

Le port du masque a été toléré et accepté assez rapidement par les élèves, même s'il est nécessaire, à certains moments, de leur rappeler comment le porter. L'absence d'activités sportives et de possibilités de sortir pour se défouler les a rendus plus agités et plus nerveux. A la suite du confinement les enseignantes ont pu observer les différences de niveaux très marquées entre les élèves les forçant à mettre en place des différenciations voire des décloisonnements importants.

IV. Les tests salivaires à l'école le vendredi 12 mars 2021

Les écoles élémentaire et maternelles de Drusenheim (Jacques Gachot – La Farandole et Molière) ont fait partie de la trentaine d'écoles concernées par la première campagne de tests salivaires PCR dans l'Académie de Strasbourg. Elle a eu lieu **le vendredi 12 mars.** Ces tests sont **facultatifs** et basés **sur le volontariat**. Les parents ont eu à donner leur accord au préalable en remplissant un formulaire et en fournissant soit une attestation d'assuré social, soit la carte vitale du responsable légal.
► **Le vendredi le 5 mars 2021,** le directeur a été prévenu de cette opération durant les congés.
►**Le lundi 8 mars :** les formulaires d'autorisation ont été distribués à tous les parents d'élèves conformément à la procédure mise en place.
►**Le mardi 9 mars** : retour impératif des formulaires d'autorisation des parents et remontée des listes des élèves concernés à l'infirmière scolaire chargée de l'organisation des prélèvements.
►**Le vendredi 12 mars : prélèvement de salive par classe. Participation : 81% à l'élémentaire et 87% à la maternelle.**
Les personnalités politiques : M. Le sénateur, M. Le Député, M. le Maire, et de l'Education Nationale, M. l'Inspecteur de la circonscription de La Wantzenau Rhin sont venus constater, dans l'après-midi, le bon déroulement de l'opération.

► **Dès le vendredi 12 mars au soir**, les premiers résultats sont tombés. Les parents ont été invités à transmettre les résultats positifs au test à l'école pour permettre la mise en place des mesures d'éloignement.
On ne déplore aucun cas positif sur les écoles Jacques Gachot et La Farandole.
Ces tests pourraient être reconduits à une échéance non encore connue.

V. Les résultats des évaluations nationales de début d'année en CP et en CE1

a) Qu'est ce que L'IPS

► Afin de mieux appréhender le statut social de l'élève, la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp) du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse a développé l'indice de position sociale (IPS). Il permet d'attribuer une valeur quantitative à chaque profession et catégorie sociale (PCS). La valeur de l'IPS est d'autant plus élevée que la PCS est considérée comme favorable à la réussite scolaire de l'élève. Comment est-il construit et sur quelles données ?

►L'IPS résume le capital social, économique et culturel de la famille dans le rapport de l'élève à l'école : des indicateurs sont combinés à l'aide de techniques statistiques avancées pour déterminer la traduction quantitative de chaque PCS.

b) Quels sont ses avantages ?

L'IPS complète l'indicateur classique de la répartition des PCS en quatre catégories : il est plus fin, plus précis et plus discriminant que la PCS et permet d'apprécier le degré de mixité sociale.

IPS de la circonscription

Commune ou établissement	Type	IPS
Bischwiller Foch	EE	79
Bischwiller Erlenberg	EE	83
Kaltenhouse	EE	85
Dalhunden	EP	96
Soufflenheim	EP	100
Rountzenheim	EE	101
Kurtzenhouse	EP	103
Stattmatten	EP	103
Circonscription	IEN	104
Drusenheim	EP	104
Schirrhein	EE	104
Oberhoffen	EE	107
RPI Les Tilleuls	RPI	110
Gries	EE	111
Sessenheim	EE	111
Gambsheim	EE	112
Roeschwoog	EE	113
Rohrwiller	EE	113
Herrlisheim Prévert	EE	114
Offendorf	EE	122
La Wantzenau	EE	133
Kilstett	EE	133

Les taux de réussite aux évaluations nationales CP-CE1 sont appréciés au regard des indices de positionnement social (IPS) des familles. Les attentes ne sont pas les mêmes en fonction du milieu dans lequel l'élève évolue. Dans le tableau sont indiquées les communes dont l'IPS est faible en ocre, les communes dont

l'IPS est moyen en bleu et les communes dont l'IPS est élevé en vert. L'IPS de Drusenheim se situe exactement dans la moyenne des communes de la circonscription.

Les attentes en termes de réussite aux évaluations devraient donc se situer dans la moyenne des écoles de la circonscription.

c) Analyse des résultats obtenus aux évaluations nationales CP et CE1début d'année.

b.1. Le CP en français

b.2 Le CP en mathématiques

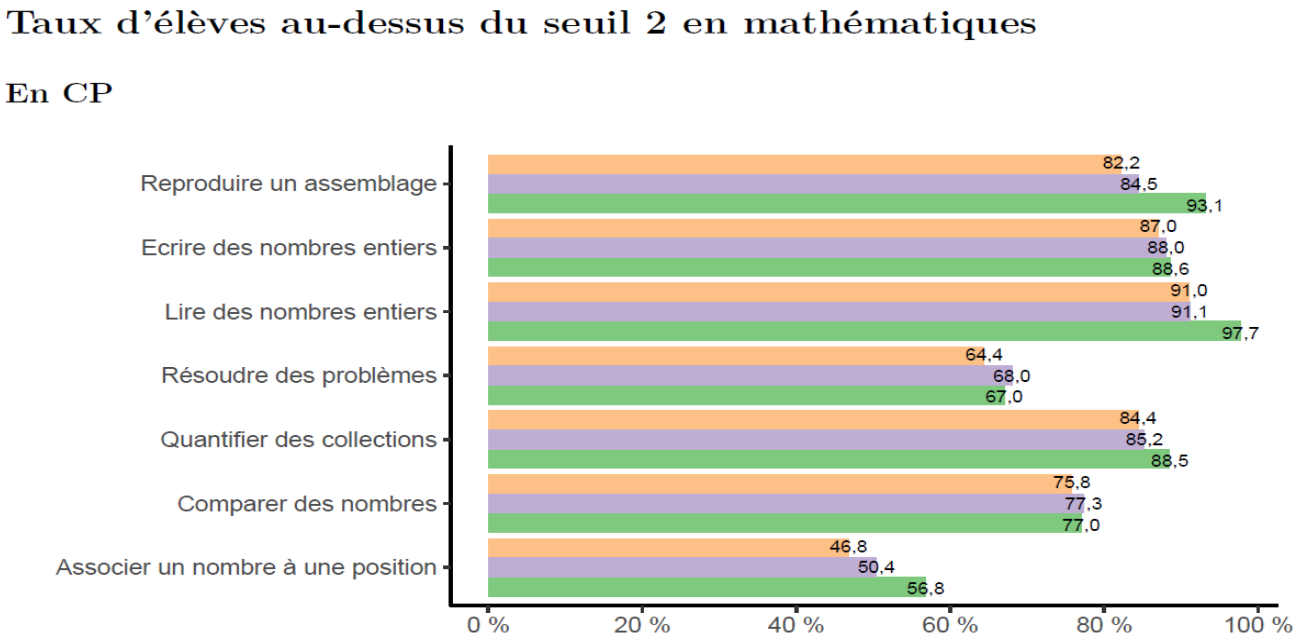

Les commentaires :

►Les remarques précédentes sur le positionnement de l'école par rapport à l'Académie et au niveau national restent valables.

►Partout les résultats obtenus sont meilleurs que ceux de la France. La plupart du temps, nous dépassons largement les résultats de l'Académie.

►En résolution de problèmes (-1 par rapport à l'Académie) et en comparaison des nombres (-0,3 par rapport à l'Académie), nous devons encore concentrer nos efforts pour progresser (cela figure déjà dans les objectifs prioritaires du projet d'école)

Mme Ponin prend la parole pour signaler que l'ensemble des enseignantes du cycle 2 est mobilisé pour améliorer les compétences des élèves en matière de résolution de problèmes. Il s'agit en effet de l'exercice le plus compliqué demandé aux élèves puisqu'il fait appel à de nombreuses compétences : compréhension de l'énoncé, réflexion, choix de l'opération et rédaction de la solution. Elle signale que les enseignantes du cycle 2 suivent actuellement une formation poussée dans le domaine des mathématiques dans le cadre des constellations.
Elle signale aussi que le temps est un facteur déterminant dans la réussite, car certaines épreuves sont chronométrées et certains élèves trop lents pour parvenir à terminer.

En CE1

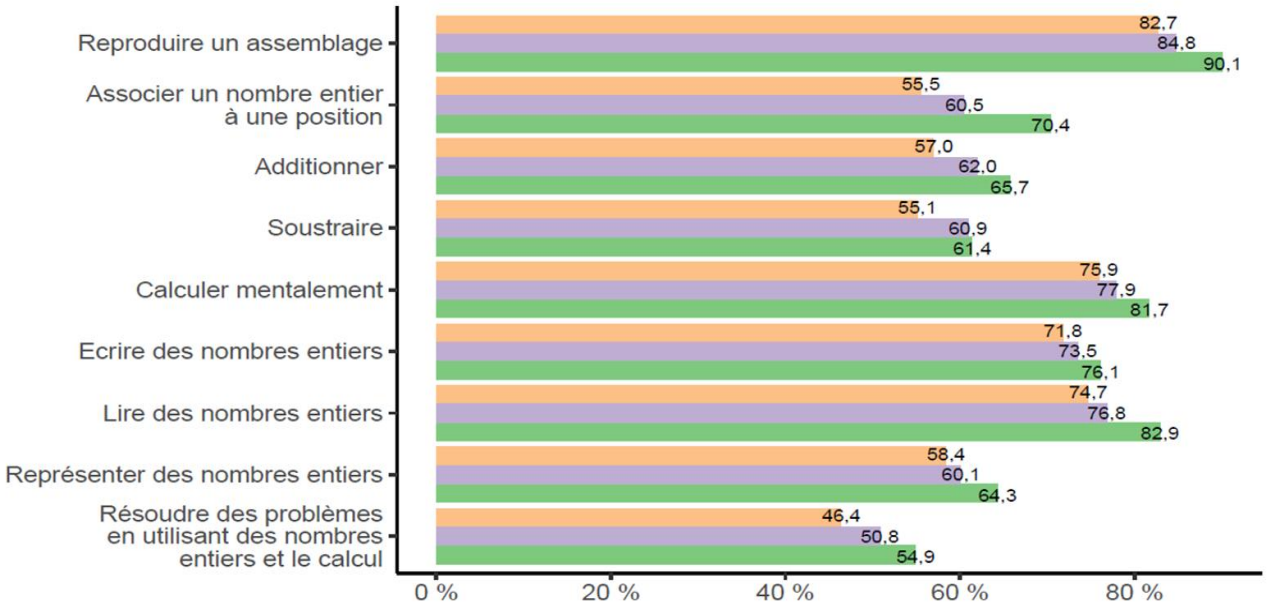

Commentaires : <u>En mathématiques en CE1</u>

Nous constatons que, quelles que soient les compétences évaluées, les résultats **de l'école** sont largement supérieurs aux résultats **nationaux** et aux résultats **de l'académie**.

En CE1

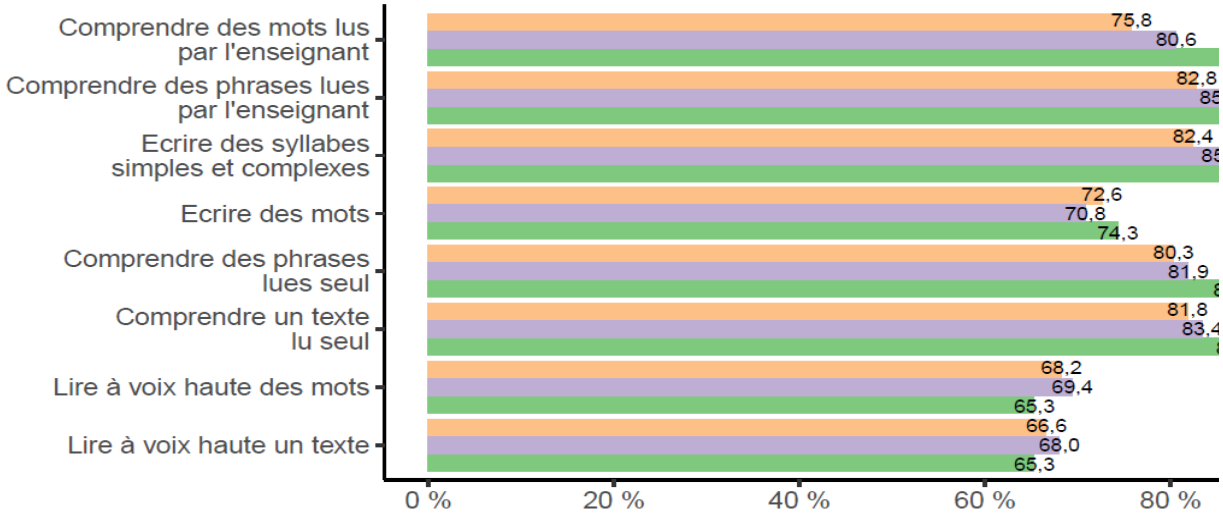

Commentaires :

Dans presque tous les domaines l'école se situe bien au-dessus des résultats de l'Académie et des résultats nationaux.

Il faut néanmoins nuancer ces propos, car il y a deux exceptions :

○ *La lecture de mots à voix haute* **(-2,9 par rapport au niveau national et -4,1 par rapport à l'Académie)**

○ *La lecture de texte à voix haute* **(-1,3 par rapport au niveau national** et **-2,7 par rapport** à **l'Académie)**

L'accent sera mis dans les prochains temps sur la lecture oralisée (théâtre, lecture d'histoires par les CP aux G.S.). Les mesures Covid nous limitent encore dans ces actions.

VI. Les actions pédagogiques menées depuis le dernier conseil d'école :

a) A l'élémentaire :

● Les CE2/CM1bilingues ont assisté à distance à la représentation de l'opéra pour enfants: "Gretel et Hansel" proposé par l'opéra national du Rhin

● Les CE2/CM1/CM2 bilingues ont participé au concours de dessin organisé par le centre d'information des institutions européennes sur le thème de l'amitié franco- allemande (malheureusement nous n'avons pas gagné...)
● Les CM2 bilingues ont fêté carnaval avec des petits jeux sportifs dans la cour de l'école
● Les CM2 bilingues ont passé le test d'aisance aquatique en vue du stage de canoë kayak prévu en fin d'année
● 3 interventions médiathèques en classe : 26-11-20 (découvertes de livres autour de la thématique : le loup dans tous ses états) ; 17-12-21 (***kamishibaï***, les boules de Noël) ; 21-01-21 (découverte d'albums autour du thème de la neige). A chaque fois, des livres sont restés en classe pour permettre aux élèves de les consulter au moment des temps de lecture-plaisir.
● 1 intervention SMITOM ; animation Actitri dans une classe le 01/10/20 dans l'autre le 04-02-21 ; un travail en 4 ateliers pour comprendre comment générer moins de déchets (Composter- Recycler- Réduire- Réutiliser)
● 1 journée « déguisements » le jour du mardi-gras, le 16-02-21.
● Poursuite du projet correspondance trois lettres reçues et deux lettres envoyées. (la troisième est en cours de rédaction)
● La conférence intitulée "les animaux et leurs bébés', assurée par Monde et Nature (11.03.21). Pour les classes de CP et CP-CE1 de Mmes Ambos, Beyer, Kimmel et Stabnau Le cycle tennis n'a toujours pas avoir eu lieu pour l'instant.
● Un spectacle en visio "nos amours bêtes" de la chorégraphe Ambra Senator le vendredi 12 février
● Défi écosystem (qui aborde le sujet des 3 R : recycler, réparer, réduire les déchets) avec pour finalité une collecte de vieux téléphones portables afin d'être recyclés.
● Epreuve kangourou des mathématiques (questions de logique mathématique)

b) A la maternelle :

► *Médiathèque* : 1 fois par mois, 2 animatrices viennent dans chaque classe pour faire une animation.
► *Cuisine* : Courant décembre : réalisation de bredele dans chaque classe.

► ***Saint Nicolas*** : 7 décembre : goûter pour les 3 classes (Männele et chocolat chaud ou froid).
► ***Père Noël*** : 17 décembre, passage du Père Noël dans les 3 classes.
► *Goûter de l'hiver* : 18 décembre : dans chaque classe.
► *Galette des rois* : 7 janvier, dans chaque classe.
► ***Stages de 3ième élèves du collège*** : semaine du 25 au 29 janvier un stagiaire dans chaque classe.

► *Cuisine* : 28 janvier, dans la classe des Petits : réalisation de cakes au yaourt.
► *Stage* : du 1er au 12 février, stagiaire de 1ère professionnelle dans la classe de Mme Ceressia.
► *Cuisine* : 2 février Crêpes party dans chaque classe.
► *Carnaval* **:**16 février : déguisements et beignets dans chaque classe.

Le directeur projette des photos réalisées par les enseignantes dans les différentes activités

VII. Notre Volontaire Service Civique (V.S.C.) Marie Guelton.

Après une licence d'anglais et un master en traduction littéraire, j'ai ressenti l'envie de travailler dans un domaine au contact des enfants. C'est ainsi que j'ai saisi l'opportunité de faire un service civique dans une école.

J'ai commencé mon service le 12 novembre 2020 et le terminerai le 6 juillet 2021. J'effectue plusieurs tâches au sein de l'école.

►J'apporte mon aide au directeur ainsi qu'aux enseignantes : tâches administratives, lecture avec certains CP, soutien auprès d'une élève en situation d'handicap, surveillance d'une classe quand nécessaire…

Je passe également, depuis fin janvier, tous les mardis en maternelle, auprès des enseignantes et des ATSEM.

►Travailler aux côtés du directeur, des enseignantes, des AESH et ATSEM, est un vrai plaisir pour moi. J'ai été accueillie avec gentillesse et bienveillance. Je m'y sens très bien et suis heureuse d'apporter mon aide et de me savoir utile.

►Ce service civique me conforte dans l'idée de travailler avec les enfants et j'espère sincèrement qu'il m'aidera à trouver ma voie.

VIII. Le point sur la coopérative scolaire :

Le solde du compte CS 067 741 s'élevait sur le dernier extrait du compte bancaire à **10 962,72 € au 01 mars 2021**

Ce montant, somme toute assez important, s'explique par des versements réalisés par les parents en vue d'activités telles que le kayak et encore non réglés aux prestataires, et par la réduction drastique des sorties suite aux mesures restrictives liées au Covid.

Nous déplorons le rejet d'un chèque de 47,53 € en règlement des fournitures scolaires d'un élève. Le chèque a été rejeté par la banque environ 5 fois après différentes présentations depuis le début de l'année. Il s'agit de fournitures scolaires achetées par l'école et revendus au prix coutant aux parents. Le directeur a contacté la famille par mail pour tenter un arrangement à l'amiable, tel qu'un étalonnement du paiement, mais la famille n'a pas donné suite à ce mail.

Nous remercions l'Association Drus 'école pour les nombreux soutiens financiers apportés aux classes pour les sorties réalisées. (Prises en charge en totalité de la conférence sur les animaux et leurs petits, prise en charge de l'inscription aux Kangourous des mathématiques pour la classe de Mme Pister…)

Le point sur le versement des cotisations volontaires :

Sur 365 élèves à l'élémentaire, 268 ont réglé la cotisation volontaire à la coopérative scolaire pour un montant total de 3 565€.

Soit 73,4 % environ ou ¾ des parents acquittent ce versement.

Mme Walter prend la parole au nom de Drus'école et demande aux enseignantes qui ont encore des projets à financer de les signaler afin que Drus'école puisse aider tous les élèves et programmer les dépenses à venir.

IX. Les points divers :

►**Remerciements de l'équipe enseignante**

a) La commune :

La commune est un partenaire très important pour l'école et le budget consacré au fonctionnement des écoles est conséquent.

La commune de Drusenheim investit beaucoup dans ses écoles :

- La réalisation d'une magnifique clôture et de superbes portails rue de la gare
- La réalisation d'une cloison pour créer un local d'infirmerie
- L'installation d'étagères pour faciliter le rangement des manuels et des séries de Lecture suivie en optimisant les espaces de rangement.

- L'achat de trois nouvelles séries de livres de lecture suivie pour le cycle 2.
- l'achat de deux massicots (pour couper un paquet de feuilles de papier)
- le remplacement des chaises dans 3 classes de maternelle.

Concernant les portails, Mme Ponin demande à ce que soit installé des bloque- portillons afin que le vent ne les projette pas sur les élèves ou les parents d'élèves.
M. Le Maire dit avoir déjà constaté le problème et va demander à l'entreprise de terminer les finitions des travaux entrepris.
M. Le Maire enchaine pour expliquer que la commune a, à cœur, d'offrir aux enseignantes et aux élèves les meilleures conditions possibles de travail. Il se réjouit des très bons résultats obtenus par les élèves de l'école primaire et signale que les résultats observés au collège sont aussi très bons.

b) <u>A Drus'école</u>

Nous savons pouvoir compter sur les subventions de Drus 'école. Drus 'école a pris en charge la totalité du coût de la conférence les animaux et leurs bébés pour les 4 classes. Elle a pris en charge l'inscription de la classe de Mme Pister au Kangourou des mathématiques. (90€)

c) <u>Aux parents d'élèves :</u>

Nous tenons aussi à remercier les parents d'élèves d'avoir répondu présents à notre demande de fourniture d'habits de rechange et de boites à chaussures pour le rangement des lectures suivies.

<u>Les Représentants des parents d'élève:</u>

►<u>À l'école</u> :

-Remerciements **:** Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour la gestion de la crise Covid qui permet aux enfants de vivre le mieux possible cette période compliquée.

- *Demande :* Communication aux parents lors de nouvelles directives : uniformisation ? Mail commun ? Site de l'école ?

Le directeur se fait préciser la demande. Il propose de faire du site de l'école, la voie de communication aux parents « officielle » pour toutes informations concernant l'école dans sa globalité. Lorsque les informations ne concernent qu'une classe, chaque enseignante dispose d'une mailing liste de l'ensemble des parents pour diffuser les informations qui sont propres à sa classe. Le directeur invite les parents à développer leur site dont l'accès est le même que le site de l'école, afin de concentrer les informations sur un même site.

Un parent d'élève demande que soit créé un lien du site de la commune vers le site de l'école. Cela sera fait ! Le directeur communiquera à la mairie l'adresse du site.

►A la commune :

- *Demande :* déneigement de la cour et des rues menant aux entrées des écoles (maternelle et primaire) suite à de nombreuses glissades.

Monsieur le Maire explique que la commune qui est très bien équipée pour le déneigement met tout en œuvre pour dégager les accès aux écoles qui sont considérés comme prioritaires. Mais la suppression de l'utilisation du sel de déneigement, les chutes importantes de neige et des températures basses, rendent parfois la chaussée glissante. Un débat s'en suit car des personnes de l'assemblée signalent que le déneigement rend souvent la chaussée plus glissante que de la neige fraichement tombée !
Des enseignantes signalent par ailleurs que les équipements vestimentaires des élèves ne sont pas toujours adaptés à la situation climatique : les baskets sont glissantes sur la neige !... Anecdote : le directeur a signalé que les baskets d'un enfant n'étaient pas adaptés à la neige ! La réponse n'a pas tardé : si ! Ce sont mes baskets d'hiver car elles n'ont pas de trous dans la semelle !

Question d'un parent d'élève à Monsieur La Maire concernant le paiement du Kiwini en chèques repas cesus :

La Maire a demandé un délai pour répondre, la réponse qui m'est parvenue après le conseil d'école est la suivante :

-Le paiement par chèque repas n'est pas possible au regard de la règlementation en vigueur (sur le site servicepublic.fr) qui prévoit que le chèque repas est pour payer son repas que ce soit au restaurant ou via des courses au supermarché pour des aliments consommables qui servent à la préparation du repas

-Le paiement par CESU implique une participation financière pour la commune pour chaque chèque CESU, or comme le tarif de la pause méridienne est déjà bas, le choix des élus a été de ne pas y donner suite.

Monsieur Windheiser clôture la séance en rappelant quelques nouvelles réjouissantes :
- Réouverture des gymnases pour la pratique du sport scolaire.
- Réouverture des piscines pour la pratique de la natation scolaire.

Monsieur le Maire rappelle que la gratuité de l'activité natation en milieu scolaire est une décision actée et vraisemblablement définitive, qui peut –être considéré comme un acquis : la commune prenant à sa charge les déplacements en autocar et la communauté de commune les entrées à la piscine.

- Redémarrage de la collaboration avec le Pôle culturel dans le cadre de projets Culturels :

-*Cosmophonie* **:** débuté en 2019/2020 et interrompu à cause du Covid
classes de Mme Groff et de Mme Ponin.

- *Vergiss mein nicht* **!** débuté en 2019/2020 et interrompu à cause du Covid.
classes de CE2/CM1 bil. et de CM2 bil. Mme Rietsch et Mme Burger

La conférence s'est achevée à 19h40 l'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordé.

Procès-verbal rédigé par M. Windheiser à Drusenheim, le jeudi 25 mars 2021

ECOLE JACQUES GACHOT
4-6, rue de la Gare
67410 DRUSENHEIM
Tél. 03 88 53 42 09 - Fax 03 88 53 31 73
Mail : ecole.drusenheim@wanadoo.fr

Directeur de l'école
Christophe Windheiser

Secrétaire de séance
Julie Delbart